solidariS

Bébé arrive :
3 années de
remboursements
complémentaires + 300 €
de **prime**
de naissance

Rencontre :
Jean-Claude Marcourt,
Ministre wallon de l'économie et de l'emploi

FMSS
MUTUALITE SOCIALISTE
FPS

Photo : Delhaye

édito

Avantage naissance p.3
Carte Solidaris Pharma p.5
Vaccination et désensibilisation .. p.6
Serena p.7
Hospimut p.8
La vie avec vous p.9
Rencontre
avec Jean-Claude Marcourt p.10
La sécurité sociale a 60 ans p.12
Bolkenstein, non merci ! p.14
Des boîtes aux lettres
pour votre confort p.15
La marche,
ma garantie antirouille p.16
Des agences
près de chez vous p.18

Bloc-Notes *:*
l'agenda du secteur associatif
de la Mutualité Socialiste
et Syndicale de Liège p.19

Responsable d'édition :
Frédéric Fassotte
Journaliste :
Bérangère Lhomme
Chargée du planning :
Jebbara Slimani
Comité de rédaction :
Alain Blause, Jeanne-Marie Delvaux,
Françoise Devaléroila, Annick Martin, Henri Mazy,
Vincianne Messina,
Dr Pierre Mbuyamba, Dr Yves Noël,
Dr Raoul Radermecker
Mise en page :
Héroufosse Communication

Une nouvelle année commence et avec elle la poursuite de notre objectif : être à votre écoute pour répondre au mieux à vos besoins en matière de santé tout au long de la vie. Des exemples?

Vous l'aurez sans doute remarqué, pour vous informer encore mieux, votre Solidaris change de format. Plus clair, il est aussi plus complet et donne plus de place aux nombreuses activités de notre secteur associatif.

Après Jemeppe, Micheroux, Saint-Nicolas, Liège-Longdoz et Boncelles, cette année encore nous allons poursuivre l'ouverture de nouvelles agences mutualistes et la rénovation d'anciennes. Plus agréables et plus conviviales, ces agences new look, sans vitre de séparation, nous permettent d'encore mieux vous accueillir.

Après l'ouverture de la polyclinique de Micheroux, c'est la clinique André Renard qui a vu son hôpital de jour s'agrandir. Répondant à une véritable demande, cet établissement rénové permet aujourd'hui d'accueillir plus de patients dans un environnement plus confortable.

Parce que le maintien à domicile dans les meilleures conditions est votre priorité, notre Centrale de Services à Domicile propose aujourd'hui des titres-services et continue à développer son réseau d'aides familiales.

Dans le cadre de notre assurance complémentaire, cette année encore nous améliorons certains de nos avantages et vous en proposons de nouveaux.
Nul doute que les jeunes mamans apprécieront notre nouvel avantage naissance qui leur permet de bénéficier de 3 années de remboursement complémentaires pour les soins donnés à leur enfant et du remboursement d'une partie des séances de kiné périnatale et des consultations de suivi de grossesse pour elle-même, sans oublier une prime de naissance importante.

Enfin, comme les années précédentes, nous continuerons à être présents sur le terrain au travers des actions menées par notre secteur associatif, mais aussi en lançant un nouvel appel à projet dans le cadre de notre Fondation Solidaris. L'occasion pour des petites associations de terrain faisant un travail remarquable sans être parfois reconnues à leur juste valeur, d'obtenir un soutien leur permettant de mener à bien leurs projets.

Et puis ne l'oublions pas, l'année qui commence pourrait être décisive pour le secteur des soins de santé. Le déficit de l'assurance maladie et les menaces que représente la directive Bolkenstein actuellement en discussion, restent au centre de nos préoccupations.

Cette année plus que jamais, nous continuerons à défendre une sécurité sociale solidaire... parce que nous voulons rester à vos côtés et permettre à tous de bénéficier des mêmes soins de qualité.

Jean-Pascal Labille
Secrétaire Général

Assurance complémentaire :

l'avantage naissance est là

Pour que la mère et l'enfant se portent bien

3 années de remboursements complémentaires + 300 euros de prime de naissance

Vous êtes enceinte, l'accouchement est prévu pour cette année... pas de soucis, nous sommes plus que jamais à vos côtés ! Notre nouvel avantage naissance octroie à votre enfant 3 années de remboursements complémentaires, vous offre 300 euros de prime de naissance et vous permet également de bénéficier de remboursements pour vos frais de santé liés à la naissance.

La naissance d'un enfant est un moment plein d'émotions, où la joie se mêle souvent aux premières angoisses: quand bébé est là, c'est important de savoir que tout sera fait pour son bien-être.
A la Mutualité Socialiste nous avons choisi de participer à l'arrivée de vos enfants en agissant simplement. En faisant notre métier qui est de garantir à tous un meilleur accès aux soins de santé. C'est pourquoi notre nouvel avantage naissance vous offre bien plus qu'une prime!

Un avantage pour votre enfant : 3 années de remboursements complémentaires

De 0 à 3 ans, il peut arriver que votre enfant attrape un gros rhume, fasse une poussée de fièvre ou une bronchite. Que vous fassiez appel au médecin, au spécialiste, à l'infirmière ou au kiné, nous vous remboursons directement les tickets modérateurs (la part qui reste à payer après remboursement de la mutuelle) de la majorité de ces prestations jusqu'au troisième anniversaire de votre enfant.
C'est pour vous l'assurance de pouvoir soigner votre enfant rapidement, sans souci.

Un avantage pour la maman : des remboursements sur vos frais de santé

Parce qu'une maman bien dans sa peau c'est important, nous remboursons les tickets modérateurs pour 9 séances de kiné périnatale et pour 3 consultations et visites de suivi de la grossesse, chez le gynécologue ou le généraliste. De plus, pour celles qui le souhaitent, nous intervenons dans les frais de contraception durant les trois ans qui suivent la naissance.

Un avantage pour tous : 300 euros de prime

Une naissance ou une adoption, c'est aussi bien souvent beaucoup de dépenses. Pour alléger la facture de la maternité, pour ouvrir un compte épargne ou pour aménager sa chambre, nous vous offrons une prime de 300 euros... de quoi chouchouter votre enfant, du premier au dernier!

En effet, que votre bébé ou votre enfant adopté soit le premier ou le petit dernier, nous vous offrons l'avantage naissance de la même façon !

L'avantage naissance, mode d'emploi

Que faire pour bénéficier pleinement de l'avantage naissance?

1. Dès que vous êtes enceinte, demandez-nous l'attestation médicale et faites-la remplir par votre médecin ou votre gynécologue. Une fois remise à la Mutualité, nous pourrons commencer à effectuer les remboursements.
2. Assurez-vous que votre enfant sera bien affilié à la Mutualité Socialiste au jour de sa naissance. Si votre conjoint est inscrit dans une autre mutualité, il est possible que votre enfant soit inscrit le jour de sa naissance sur son carnet. Dans ce cas, vous n'auriez pas droit à l'avantage pour lui.
3. Dès que votre enfant est né, présentez-nous l'acte de naissance et nous verserons les 300 euros. A partir de ce moment, vous et votre enfant aurez droit aux remboursements complémentaires prévus par l'avantage naissance.

L'avantage naissance en résumé :

- La naissance ou l'adoption doit avoir lieu après le 1er janvier 2005.
- Vous devez être en ordre de cotisations d'assurance complémentaire.
- Pour recevoir la prime de 300 euros votre enfant doit être membre de la mutualité socialiste.
- Les remboursements complémentaires, sont accordés, durant la période prévue, à l'enfant et à la maman, à condition qu'ils soient tous deux affiliés à la mutualité socialiste à la date des prestations.

Plus d'info?

04/341.64.30

Pharmacies du Peuple et Pharmacies de la Sauvegarde

Demandez votre carte Solidaris Pharma

Vous êtes client d'une des 37 pharmacies du Peuple ou des 17 pharmacies de la Sauvegarde ? Ceci vous concerne. Vous ne l'êtes pas encore, ceci doit vous intéresser : depuis le 1er janvier 2005, finis les tickets de caisse qu'on oublie ou qu'on égare : la carte Solidaris Pharma, une initiative de Pharma Santé, va vous permettre de gérer vos ristournes en toute tranquillité !

Pharma Santé a vu le jour en janvier 2002 à la suite d'une volonté des Pharmacies du Peuple et de la Sauvegarde de créer des synergies dans la gestion de leur dépôt ou la gestion administrative, commerciale et financière de leurs officines. C'est dans ce cadre que Pharma Santé, afin d'améliorer encore le service rendu à la patientèle, propose aujourd'hui une carte ristourne : la Solidaris Pharma.

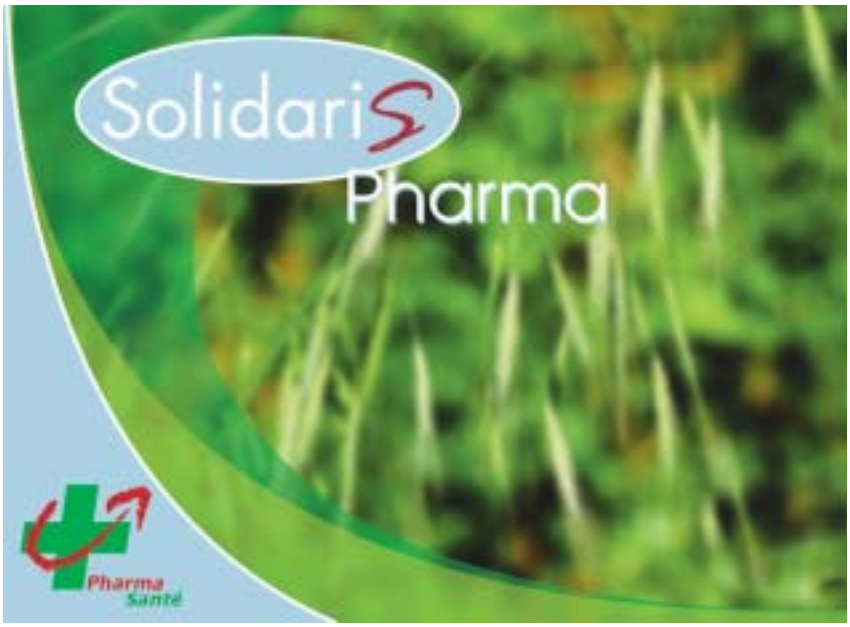

Une carte pour quoi faire?

Du format d'une carte bancaire, la carte Solidaris Pharma permet d'épargner sur vos achats.
Le principe est simple, lors de chaque visite dans une pharmacie du Peuple ou de la Sauvegarde, il suffit de présenter votre carte Solidaris Pharma pour bénéficier d'une ristourne sur vos achats.
La carte Solidaris Pharma vous évite donc de devoir conserver vos tickets de caisse après chaque achat et de les ramener au mois de janvier.
Votre ristourne se calcule en points qui sont directement comptabilisés sur votre carte. Vos points s'accumulent ensuite au fur et à mesure de vos achats.
Un montant de 5 euros sera déduit de votre achat, dès que vous avez atteint le nombre de 500 points :
1 point = 1 cent
1 euro d'achat = 7 points (ou 7 cents)

Quelles ristournes sur quels achats?

Avec la carte Solidaris Pharma, vous bénéficiez d'une **ristourne de 7 %** sur tous les produits à l'exception de ceux remboursés par l'Assurance Maladie-Invalidité, (certaines gammes spéciales donnent droit à une réduction de 10 %).

Vos avantages : simplicité, rapidité

Le calcul des points est automatique.
Une famille peut posséder plusieurs cartes et cumuler les points sur un même compte.
Le ticket de caisse vous renseigne sur votre situation (ancien solde et montant des points correspondant à votre achat).
La vente sur laquelle les 5 euros sont remboursés donne également lieu à une ristourne.

En cas d'oubli de la carte vous recevrez un ticket spécial qui pourra être réencodé par la suite.

En cas de perte, votre carte pourra être bloquée.

Demandez la carte Solidaris Pharma à votre pharmacien

Elle est disponible dans toutes les pharmacies du Peuple et les pharmacies de la Sauvegarde.

Vaccination et désensibilisation... mieux vaut prévenir

Se faire vacciner, c'est se protéger. La vaccination reste toujours la meilleure des préventions contre un ensemble d'infections microbiennes, virales ou parasitaires. Chaque année, les vaccins permettent d'éviter d'innombrables cas de maladies virales (grippe) et bactériennes (tuberculose). De plus, si vous souffrez d'allergies, comme le "rhume des foins", les vaccins de désensibilisation peuvent vous aider.

En Belgique seule la vaccination contre la poliomyélite est légalement obligatoire, mais d'autres vaccinations (avec rappels réguliers) sont fortement conseillées de la naissance à l'âge de la retraite.
Il s'agit, outre le vaccin contre la poliomyélite, de tout ce qu'on appelle **"vaccination de base de la petite enfance"** et qui comprend: le vaccin « rougeole-rubéole-oreillons », les vaccins contre la Diphtérie, le Tétanos, la coqueluche, la méningite et le vaccin contre l' hépatite B.

A côté de cette vaccination dite de base, les vaccins protégeant **contre la grippe et contre la méningite à pneumocoques sont souvent recommandés pour toute personne de plus de 65 ans.**

Enfin, dans le cas d'allergies, votre médecin peut vous prescrire une désensibilisation (administration de vaccins désensibilisants). Ce type de traitement est possible lorsque la substance provoquant l'allergie a été identifiée. On injecte alors des doses croissantes de cette substance allergène de manière à augmenter la tolérance de l'organisme et de rendre la personne moins sensible.

C'est parce que les vaccinations nous accompagnent durant toute notre vie et que les vaccins coûtent parfois chers, que nous prenons en charge, **quel que soit votre âge, le remboursement d'une partie de vos frais de vaccins anti-infectieux (jusqu'à 25 euros par an) et les frais de vaccins désensibilisants (jusqu'à 25 euros par an pour un traitement de désensibilisation temporaire et jusqu'à 90 euros répartis sur trois ans, pour un traitement de désensibilisation définitive).**

Pour bénéficier de ces remboursements, les vaccins doivent être agréés par la direction médicale de la mutualité. La liste des vaccins pouvant faire l'objet d'un remboursement est à votre disposition à notre siège central rue Douffet ou dans nos agences mutualistes.

Plus d'info? 04/341.62.86 - 04/341.63.43

Le service d'assistance funérailles Serena

N'en parlons pas ! Ces mots on les prononce ou on les entend souvent quand il s'agit d'évoquer sa propre mort ou celle de ses proches... comme si le simple fait d'en parler allait accélérer sa venue. Superstition ? Peur ? Inconscience ? Insouciance ? Un peu de tout cela sans doute.

Ces sentiments diffus ou précis, passagers ou permanents, acceptés ou refusés, nous devons tous y faire face. Et c'est sans doute dans cette obligation commune que nous pouvons trouver un peu de sérénité. Simplement en se disant que, finalement, nous sommes tous dans le même bateau...

Faire face à cette étape peut se réaliser dans une optique positive : celle où l'on pense aux autres plutôt qu'à soi, à ceux qui restent plutôt qu'à celui qui s'en va.

C'est pour vous qui vous souciez de vos proches avant votre départ ou qui désirez simplement être sûr que votre volonté sera respectée, que le service **Serena** a été créé.

Serena, paie vos frais de funérailles mais aussi et surtout aide vos proches dans ce moment difficile.

- En leur proposant de les aider dans toutes les démarches administratives habituelles. Celles-ci, déjà rébarbatives en temps normal, deviennent fréquemment des épreuves, d'autant plus difficiles à surmonter que les proches du défunt se sentent bien souvent dépassés par les événements.
- En assurant un suivi personnalisé après les funérailles.

Les procédures d'adhésion ? Simplifiées au maximum

Vous avez simplement trois choix à faire avant que Serena ne s'occupe du reste :

- vous choisissez l'entreprise de pompes funèbres ;
- vous choisissez l'indemnité forfaitaire (1600, 2100 ou 2600 euros) qui sera utilisée pour payez vos frais de funérailles;
- vous choisissez enfin comment vous constituez cette indemnité, soit par versement de prime annuelle soit par versement d'une prime unique

Serena, pour tous quel que soit votre âge

En cas de payement par prime unique, **la période de stage d'attente est supprimée**. Si le décès intervient durant la première année, Serena versera 75 % de l'indemnité forfaitaire prévue.

Si le payement de la prime se fait annuellement, la période de stage d'attente est réduite de 2 ans à 1 an pour toutes les catégories d'âge.

Serena, un soutien efficace et immédiat

Conscient de la difficulté du moment pour vos proches, le service SERENA simplifie les démarches.

Il leur suffit d'appeler le numéro unique, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour bénéficier de l'assistance immédiate du Service.
Le paiement des frais sera directement versé par nos spécialistes à l'Entreprise de Pompes Funèbres* afin de leur éviter des tracas supplémentaires.

Simple, rapide et directe, la souscription à **Serena** vous permet de laisser les soucis derrière vous pour pouvoir vous consacrer à l'essentiel, profiter de la vie !

Plus d'info? 04/341.62.47

* Pompes Funèbres conventionnées, membres de la Fédération Nationale des Pompes Funèbres

Hospimut, des exemples concrets...

Victor, 72 ans souffrait d'une hernie hiatale qui nécessitait une opération. Il a été hospitalisé 5 jours. Bénéficiant d'Hospimut, Victor a pu se permettre de prendre une chambre particulière. La facture totale était de 2663 euros. L'intervention de l'assurance maladie était de 1483 euros. Son assurance complémentaire est intervenue pour 39 euros. Hospimut lui a remboursé 1051 euros. ***Sur un montant initial de 2663 euros, Victor n'aura dû payer que 90 euros pour son hospitalisation.***

Jeanne, malgré ses 88 ans, a toujours bon pied, bon œil. Pourtant l'année 2004 a été difficile. Victime de graves problèmes cardiaques elle a dû être transportée d'urgence à l'hôpital. ***Les frais de son hospitalisation se sont élevés à 8387 euros.*** *Heureusement pour Jeanne, ses problèmes de santé ne lui ont pas causé des problèmes financiers puisqu'elle n'a dû* ***payer que 99 euros pour ses 50 jours d'hospitalisation grâce à l'intervention de l'assurance maladie et d'Hospimut.***

Christine souffre depuis deux ans d'un cancer de la peau. Elle doit régulièrement subir des examens et des analyses. Le coût des médicaments représente aussi une dépense importante pour Christine et son mari. Quand Christine et Robert ont souscrit à Hospimut, ils étaient loin de s'imaginer ce qui les attendait. Leur prévoyance d'alors leur permet au moins maintenant de diminuer les soucis financiers que l'on connaît dans cette situation. ***Entre juin et septembre, les frais liés à la maladie de Christine se sont élevés à 680 euros. Elle ne payera que 10 euros sur cette somme.*** *Hospimut aura donc couvert plus de 90 % des frais qu'elle aurait du payer si elle n'avait pas souscrit au service.*

Plus d'info? 04/341.63.68 - 04/341.63.69

La vie avec vous

Pour vous aider dans toutes les situations, nous vous proposons :

L'assurance complémentaire

- intervient dans ce qui vous reste à payer après le remboursement de l'assurance maladie, dans vos traitements ou séances d'orthodontie, de soins dentaires préventifs, de logopédie, d'homéopathie, de podologie-pédicurie, de contraception, de vaccination et bien d'autres encore
- vous aide en vous proposant des services d'aide et d'assistance comme le service social, le service juridique, le service de médiation de dettes et bien d'autres encore
- vous permet de bénéficier de services d'informations, de formations et de loisirs

Le service hospitalisation Hospimut

- est accessible à tous, sans limite d'âge
- couvre vos frais jusqu'à 12.500 euros par an

Le service Serena

- intervient dans vos frais de funérailles
- aide vos proches en leur permettant de bénéficier de l'assistance de spécialistes.

Plus d'info? 04/341.64.69

Rencontre avec Jean-Claude Marcourt, ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi

« Je continuerai à m'occuper du social »

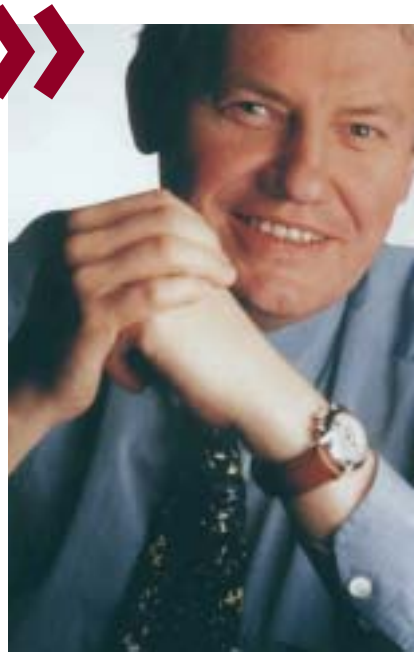

Rendez-vous avec une éminence grise. En effet, s'il a été chef de cabinet pendant 10 ans, Jean-Claude Marcourt est inconnu du grand public et souvent perçu comme un peu "distant". Une apparence qui masque en fait beaucoup d'humanité et un grand sens du social... La directive Bolkenstein, l'emploi, la reconversion de la Wallonie et du bassin liégeois, autant de sujets essentiels qui le touchent et pour lesquels il s'investit. Discussion, à bâtons rompus, entre économie et social....

La Belgique est un des premiers pays à avoir réagi à la directive Bolkenstein(*). Récemment, vous avez eu l'occasion de faire part au Conseil de l'Union Européenne de la volonté de notre pays d'exclure notamment la culture, l'éducation et les soins de santé du champ d'application de cette directive. Par rapport aux autres Etats membres, la Belgique n'est-elle pas fort seule dans ce combat?

C'est vrai que la Belgique fait partie des 3 ou 4 états membres les plus combatifs par rapport à cette directive qui prône la libéralisation des services. Nous voulons exclure un grand nombre de secteurs et nous sommes les plus radicaux sur le principe du pays d'origine (selon lequel une entreprise d'un autre pays membre s'installant par exemple chez nous ne serait pas soumise à notre législation, mais à celle de son pays d'origine). Mais, à part la Pologne, qui soutient la directive dans son entièreté, tous les états membres ont fait des remarques.
Lorsque j'ai représenté la Belgique au Conseil de l'Europe fin novembre, c'était la première fois que le Conseil des ministres européens discutait de la directive Bolkenstein. Il faut savoir que cette proposition de directive, qui émane de la Commission européenne, doit être examinée une première fois par le Conseil européen ainsi que par le Parlement européen qui doit remettre un avis. Ce n'est qu'après tout cela que le Conseil devrait prendre une décision, certainement pas avant le deuxième semestre 2005.
J'ai trouvé le débat au Conseil européen particulièrement intéressant. Au travers

de la directive Bolkenstein, la Commission sous-entend que notre système actuel ne fonctionne pas bien, que les services ne sont pas assez étendus en Europe (par rapport aux Etats-Unis) et qu'il faut par conséquent libérer ces services pour leur permettre de se développer et augmenter l'emploi. Lors du débat, les états membres ont demandé à la Commission de prouver en quoi le nouveau système proposé par Bolkenstein va réellement atteindre les objectifs annoncés. C'est un retournement de situation intéressant, qui montre en tout cas que l'adoption de cette directive n'est pas acquise d'avance.

Vous venez de faire votre entrée au sein du Groupe de Redéploiement Economique Liégeois, quels sont les priorités pour Liège?

La priorité pour Liège c'est évidemment l'emploi. Liège a besoin d'avenir, d'un projet collectif. L'arrêt de la phase à chaud est très douloureux pour les ouvriers d'Arcelor, mais également pour toutes les PME qui travaillent comme sous-traitants. Comment faire en sorte que ces entreprises trouvent une nouvelle clientèle pour remplacer Arcelor, voilà le gros défi à rencontrer. Il faut mettre les gens au travail. Nous devons remettre Liège dans l'Eurégio. Nous avons la chance de nous trouver au cœur de l'Europe, près d'Aix la Chapelle et de Maastricht qui est la deuxième ville touristique des Pays Bas. Et il y a des projets. Je suis heureux de constater qu'il y a, dans le monde de l'entreprise, des patrons attachés à la région (qu'ils soient liégeois ou non) qui ont des projets de diversification et sont prêts à collaborer au redéploiement de Liège.

Vous venez de libérer 2000 places pour l'accueil des enfants en Région Wallonne. C'est la première fois qu'un ministre Wallon de l'emploi prend une mesure de ce type. La relance économique passe aussi par là?

Cela fait longtemps que la Région Wallonne peut intervenir financièrement dans des secteurs relevant de la Communauté Française. Il y a, par exemple, chaque année un pourcentage de travailleurs dans les écoles qui est subventionné par la Région Wallonne. Il s'agit d'une subvention via des emplois APE (Aide à la Promotion de l'Emploi, l'ancien statut Prime).
Mon rôle est d'intervenir pour la promotion de l'emploi. Il est clair qu'il n'y a pas assez de place d'accueil dans les crèches et les maisons de l'enfance parce qu'il n'y a pas assez de personnel. Cette absence de place est un frein à la recherche d'emploi, c'est un véritable problème pour les familles monoparentales où les femmes ont des grosses difficultés à faire garder leurs enfants, tandis que les hommes hésitent à choisir la garde alternée pour les mêmes raisons. Ce manque de place entraîne aussi un problème de projet de vie: beaucoup de jeunes couples hésitent à avoir un enfant parce qu'ils se rendent compte à quel point c'est difficile à concilier avec le travail.
Pour toutes ces raisons, j'ai donc informé la communauté française que je tenais à disposition 350 postes ATP pour augmenter les capacités d'accueil d'environ 2000 places.

Vous êtes le fondateur de deux asbl à caractère social, dont "un toit pour la nuit" à Seraing. Est-ce que, malgré votre emploi du temps, vous continuerez à être "sur le terrain"?

Je suis particulièrement heureux d'avoir fondé "un toit pour la nuit". Au départ, on disait que c'était une initiative sans intérêt. On a pourtant poursuivit notre démarche qui était d'offrir un toit et un repas pour la nuit sans poser de question, en acceptant la personne sans abris, sans porter de jugement. La misère sociale se cache, les jugements ne font que renforcer cela. Les discours moralisateurs du genre "c'est inacceptable de vivre dans la rue comme vous le faites", renforcent le sentiment d'exclusion. Ne poser aucune question, c'est respecter la personne qui vit dans la rue comme un être humain et donc lui donner la possibilité de reprendre pied petit à petit. Je constate d'ailleurs que les pouvoirs publics liégeois vont dans cette direction et je salue tout particulièrement les animateurs de rue qui font un travail exceptionnel dans des conditions souvent difficiles. Oui, je continuerai à m'occuper du social dans ces conditions.

(*) Voir notre article page 14

La sécurité sociale a 60 ans :

Je cotise, donc je suis

Le financement

La Sécurité sociale des travailleurs salariés, le statut social des travailleurs indépendants et le statut social des fonctionnaires constituent de grands mécanismes de redistributions de revenus entre riches et pauvres, bien portants et malades, travailleurs et chômeurs ou invalides, jeunes et vieux.

Chacun cotise à la sécurité sociale ou paie des taxes et impôts, en fonction de ses revenus.
Chacun bénéficie du soutien de la sécurité sociale, en fonction de ses besoins

C'est ce que nous appelons un système d'assurance sociale basé sur la répartition : les recettes d'aujourd'hui servent à financer les dépenses d'aujourd'hui, il n'y a pas de capitalisation des cotisations pour financer les besoins futurs de la sécurité sociale.

L'entièreté des recettes de cotisations sociales et une part importante des recettes issues des impôts et taxes financent la sécurité sociale. Un exemple, celui **des travailleurs salariés: 50,4 milliards d'euros seront nécessaires en 2005 pour financer ces prestations.**

D'où proviennent-ils?

- **des salaires :**

34,3 milliards d'euros de cotisations sociales (68,0% du total) perçus sur les salaires. Elles sont payées partiellement par les travailleurs (13,07% du salaire brut) et partiellement par les employeurs (entre 30 et 35% du salaire brut, suivant les réductions de cotisations sociales dont ils bénéficient).

- **de la TVA :**
7,9 milliards d'euros de financement alternatif (15,7%), prélevés essentiellement sur les recettes de TVA (principal impôt à la consommation finale des ménages et des entreprises).

- **des impôts et accises :**
5,9 milliards d'euros de subvention de l'Etat (11,7%), prélevés sur les recettes générales de l'Etat fédéral, essentiellement sur les impôts et taxes que chacun paye à l'Etat fédéral (parmi lesquels l'impôt des personnes physiques et l'impôt des sociétés mais aussi les accises sur le tabac et l'alcool).

- **des taxes, cotisations et revenus de placement :**
2,3 milliards d'euros de recettes propres (4,6%) : cotisation de solidarité des pensionnés, taxe sur certains contrats d'assurances (automobile et assurance hospitalisation principalement), revenus des placements des réserves financières de la gestion globale,...

Prévisions pessimistes

Ces dernières années, les prévisions semblent montrer que le phénomène s'aggrave à moyen terme, les recettes actuelles ont de plus en plus de difficultés à satisfaire l'ensemble des besoins. Essentiellement pour quatre raisons :

- **les réductions de cotisations sociales** accordées aux employeurs dans le cadre de la politique de l'emploi (elles atteindront 5,3 milliards d'euros en 2005, soit plus de 10% des recettes de la gestion globale de la sécurité sociale);

- **la faiblesse persistante du niveau de l'emploi :** moins de travailleurs, c'est moins de cotisants à la sécurité sociale et plus de dépenses pour le versement des allocations sociales ;

- **la volonté politique**, transcrite dans l'accord du gouvernement fédéral, **de ne pas augmenter, voire même de réduire encore, le niveau global de prélèvement sur les revenus des ménages et des entreprises**;

- **la croissance des besoins sociaux** due au vieillissement de la population, aux mutations des structures familiales, à l'instabilité de l'emploi, au coût de progrès des sciences et technologies médicales, au coût des nombreuses sorties précoces du marché du travail pour les travailleurs âgés.

Si l'équilibre budgétaire de la sécurité sociale n'est plus assuré de manière durable, notamment parce que le politique refuse d'accorder les moyens nécessaires aux besoins sociaux justifiés de la population, on se dirige inévitablement vers une seule issue : une privatisation de plus en plus large de la couverture assurancielle des risques et besoins sociaux.

Risques

Comment sera la vie de tous les jours, si, demain, les assureurs privés devaient assurer l'essentiel des risques sociaux ?

- **Dans le domaine des soins de santé**, vous bénéficierez d'une bonne couverture si vous pouvez payer ou faire payer par votre employeur des primes d'assurance élevées. A primes payées identiques, vous bénéficierez d'une meilleure couverture si vous êtes en parfaite santé. Par contre, si vous avez des problèmes de santé, le risque est grand qu'aucun assureur ne veuille plus vous assurer.

- **Dans le domaine de l'assurance chômage**, pour la grande majorité des travailleurs qui n'auront pas pu imposer des indemnités de départ substantielles à leur employeur dans leur contrat de travail, la perte de leur emploi signifiera la perte de tout revenu. Ils seront alors dans l'obligation de recourir à l'assistance sociale, au CPAS.

- **En cas d'incapacité de travail plus ou moins durable**, votre revenu de remplacement sera aussi fonction de votre capacité à payer des primes d'assurance "garantie de revenus", directement ou via votre employeur. Toutes ces assurances connaitront cependant des plafonds d'indemnités accordées qui, à un moment ou un autre, vous laisseront sans revenus de remplacement.

- **Pour les enfants**, aucun soutien financier aux parents ne serait accordé dans un système privé de protection sociale. Seule serait maintenue une politique fiscale de soutien aux familles. Cette politique favorise une fois de plus, les familles disposant de revenus aisés.

- **Au moment de la retraite**, le montant de la pension sera uniquement fonction de l'épargne, le "capital pension", que le travailleur aura pu se constituer. Ce capital dépendra non seulement des montants des primes que le travailleur aura pu verser (directement ou via une assurance groupe de son employeur), mais aussi du rendement des placements financiers effectués avec l'argent qu'il aura versé. Si le fonds de pension où sont placés les primes du travailleur connaît un rendement faible, la pension le sera.

Suite de notre série explicative sur la sécurité sociale dans votre prochain Solidaris.

Bolkenstein, non merci !

La porte ouverte aux inégalités sociales...

Il s'appelle Frits Bolkenstein, il est néerlandais, libéral et commissaire européen à la retraite. Il est surtout l'auteur d'un projet de directive, autrement dit d'une loi européenne, sur la libre circulation des services au sein de l'Union européenne. Derrière cette définition aux allures anodines, se cache la menace d'une véritable régression sociale. Comment vivrons-nous demain, si la directive Bolkenstein est acceptée? Explications et exemples concrets...

Libre circulation des services, ça veut dire quoi?

La directive Bolkenstein prévoit que tous les services fournis par les 25 pays membres seront considérés comme des marchandises et seront donc soumis à la libre concurrence.
Des secteurs vitaux comme la santé, l'enseignement, la culture, l'emploi, la distribution de l'eau, l'électricité, les communications ou encore les transports publics sont ainsi directement menacés et avec eux tout notre système solidaire de protection sociale.
Mais la directive Bolkenstein va plus loin. Elle veut appliquer le "principe du pays d'origine". En clair, des entreprises de n'importe quel autre pays européen pourront travailler en Belgique en payant leur personnel aux salaires appliqués dans leur pays. Ces entreprises ne seront pas obligées de respecter les réglementations sociales, les conventions salariales ou le versement des cotisations à la sécurité sociale.

Si tout peut s'acheter et se vendre, comment sera notre quotidien?

Si la directive Bolkenstein est adoptée, nos écoles et nos hôpitaux seront gérés par des sociétés multinationales ayant pour seuls objectifs la rentabilité et le profit, au mépris de la solidarité. Ce scénario serait le même pour des services vitaux comme les transports, l'eau et l'électricité...
Jour après jour ce nouveau type de société renforcerait de façon inéluctable les inégalités sociales.

- Les meilleurs professeurs se trouveront dans les écoles privées et les étudiants sortant de ces établissements auront par conséquent plus de chance de trouver un emploi que les autres. L'inscription dans ces écoles étant toujours plus chère, elles ne seront accessibles qu'aux plus riches.
- Même constat pour les hôpitaux: c'est dans les cliniques privées que se trouveront les meilleurs médecins et le matériel médical le plus performant. Les tarifs qui y seront pratiqués (sans remboursement) en feront des cliniques uniquement accessibles à ceux qui en ont les moyens...

- Aux mains de sociétés privées, l'eau et l'électricité seront coupées au premier retard de payement de factures qui seront, par ailleurs, de plus en plus élevées.
- La concurrence sera inévitablement de plus en plus forte entre entreprises, mais aussi entre travailleurs. Ces derniers seront, encore bien plus qu'aujourd'hui, considérés comme des pions dont on se débarassera d'autant plus facilement que les syndicats seront marginalisés.

Si la directive Bolkenstein est adoptée, que ferez-vous demain si vous perdez votre emploi, si vous êtes gravement malade?

Qu'elle type de scolarité pourrez-vous payer à vos enfants?

Jusque quel âge devrez-vous travailler pour rembourser emprunts et dettes?

La FMSS, aux côtés de la FGTB et d'autres organisations, a pris clairement position contre la directive Bolkenstein.

Cette directive et les menaces qu'elle représente nous concernent tous.
Il est essentiel que les citoyens de l'Union Européenne se mobilisent!

Pétition

Lancée de 10 octobre 2004 à l'initiative du PS et soutenue par de nombreuses associations, une pétition électronique circule actuellement sur le net. Si vous n'avez pas encore dit "stop à Bolkenstein", n'hésitez pas à le faire en signant cette pétition sur www.stopbolkenstein.org

Un système simple et efficace

La FMSS relève votre courrier à travers toute la région !

Pour votre confort, nous mettons à votre disposition un système de boîtes aux lettres dans toute la région liégeoise, relevées deux fois par semaine. N'oubliez pas de joindre une vignette à tout document ou attestation de remboursement ! Si vous n'avez pas encore communiqué votre numéro de compte financier, contactez nous.

Les boîtes les plus proches de chez vous !

Angleur
Rue du Val Benoît, 25

Avernas
Rue de la Tombe, 17

Barchon
Rue des Sarts, 22

Bassenge
Rue Pont Saint Pierre, 36

Beyne
Rue de Heusay, 48

Blegny
Rue du Vicinal, 34

Braives
Rue du Tombu, 6
Rue du Tombu, 9

Cheratte
Rue Aux Communes, 75

Comblain-Au-Pont
Rue d'Aywaille, 76

Corswarem
Rue des Prés, 11

Donceel
Rue du Stier, 17

Eben-Emael
Rue de la Vallée, 44

Engis
Rue J. Wauters, 45
Rue des Alunières, 17

Fexhe le Haut Clocher
Rue de Liège, 89

Grand-Hallet
Rue E. Duchesne, 11

Herstal
Rue Basse Campagne, 158

Hodeige
Rue de la Résistance, 121

Hollogne S/Geer
Rue du Centre, 47

Jemeppe
Rue Roselières, 152
(à l'intérieur
du hall omnisports)

Kemexhe
Rue V. Bonnechère, 25

Landenne
Rue des Pontiasses, 311/E

Latinne
Rue de Fallais, 10

Les Waleffes
Rue de Borlez, 6

Liège
Rue Comhaire, 8

Marchin
Place de la Belle Maison, 14

Milmort
Rue Bovendael, 23

Momalle
Rue Haut Vinave, 65

Monz-lez-Liège
Rue Remy Tamas, 104

Omal
Rue J. Stiernet, 58

Oreye
Rue Cité, 22

Othée
Rue J. Lescrenier, 7 B

Roloux
Rue de Lexhy, 21

Rosoux
Rue D. Lismonde, 47

Saint-Georges
Rue G. Berotte, 57

Tilff
Rue des Sorbiers, 49

Trooz
Grand Rue, 1a

Velroux
Rue du Village, 67

Vieux Waleffe
Rue Bailerie, 5

Ville-En-Hesbaye
Rue du Bolland, 57

Wanze
Rue Joseph Wauters, 35

Warsage
Rue J. Muller, 11 B

La marche, ma garantie antirouille !

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes pratiquent la marche comme activité physique. C'est naturel et pas cher. C'est le meilleur antidote « 100 % antirouille » contre les effets de l'inactivité. En tant qu'activité modérée prolongée, voici ce que peut vous apporter la marche :

Muscle la pompe cardiaque

Marcher d'un pas vif oblige le coeur à travailler pour oxygéner les muscles. L'effort continu accroît la force des contractions et permet au cœur de battre plus lentement. De plus, l'activité physique favorise l'augmentation du taux de "bon cholestérol", celui qui ne s'accumule pas sur les parois et qui empêche l'accumulation du "mauvais cholestérol".
La marche est si bonne pour la santé que la plupart des cardiologues la plébiscite avant tout autre exercice.

Réduit la tension artérielle

Avec des artères moins durcies et moins réduites par le cholestérol, la tension artérielle au repos sera plus basse.

Avec l'activité physique, le coeur et les vaisseaux sont en meilleur état que ceux des sédentaires. Cela est prouvé en comparant avec des personnes qui ne pratiquent pas d'activité physique.

Solidifie les os

La densité des os dépend surtout de l'alimentation que l'on a eue pendant la jeunesse. Plus les os sont denses à 35 ans, moins on risque de souffrir d'ostéoporose. Les os se reconstruisent tout au long de la vie et la marche stimule cette reconstruction.

Réduit le stress

Les difficultés de la vie quotidienne créent du stress. Elles accélèrent le rythme cardiaque et font monter notre tension musculaire et artérielle.
L'exercice physique est un bon remède contre le stress. Tout dépend des conditions dans lesquelles on le pratique.
Si on marche rapidement parce qu'on a peur d'arriver en retard, on augmente le stress. La même marche, à la même vitesse, pratiquée dans un espace vert, réduit celui-ci.
Avec l'exercice physique, on se sent mieux dans notre peau et c'est toute notre vision de la vie qui est modifiée.

Rajeunit et raffermit

Après 30 ans, la masse musculaire diminue. A la cinquantaine, une personne dont le poids n'a pas varié a une silhouette différente.
En marchant d'un bon pas et en balançant vigoureusement les bras, on tonifie les muscles des épaules, des bras, du dos, de l'abdomen, des cuisses et des jambes, on stimule la circulation tout en faisant travailler les fibres musculaires.

Réduit l'embonpoint

Vers l'âge de 25 - 30 ans, le rythme avec lequel le corps brûle les calories (métabolisme) commence à ralentir. Il devient à ce moment plus difficile de perdre du poids sans se mettre au régime. Sans oublier les fréquents retours à la case départ.
La meilleure solution, c'est ce que notre corps fait au naturel.
Avec une activité physique régulière, l'appétit fera que l'on consommera naturellement juste ce qui est nécessaire pour compenser les dépenses d'énergie. Le poids reste de ce fait en équilibre. La clé est donc d'équilibrer son alimentation, de répartir les repas et marcher pour conserver son poids sans souffrir de la faim.

Un corps c'est fait pour marcher ! En marchant quotidiennement on est gagnant sur toute la ligne !

Comment faire pour marcher plus ?

Un peu, c'est déjà beaucoup :
toute activité comme la marche est bonne pour vous.
Plus, c'est encore mieux :
toute augmentation des dépenses énergétiques est un plus pour la santé.

1 fois 10 à 20 minutes par semaine	2 fois 10 à 20 minutes par semaine	3 fois 20 minutes par semaine	4 fois 10 à 20 minutes par semaine
C'est déjà bon pour le moral	On dort mieux ▪ Le stress et l'anxiété diminuent	Meilleure condition physique ▪ On a plus d'énergie, on est mieux dans sa peau	C'est tout bon pour le cœur et la circulation ▪ Les kilos sont maîtrisés

3 x 10 minutes de marche ou 30 minutes d'affilée

Au jour le jour !

- Commencer par des périodes courtes, progressivement c'est possible.
- Marcher utile (faire ses courses, amener les enfants à l'école,...) et agréable (avec des amis, balade à la campagne).
- Débuter lentement et à son rythme.
- Créer l'habitude.
- Un peu tous les jours.
- Comptabiliser le nombre de minutes par jour.
- Noter le nombre de pas (utilisation d'un podomètre).
- Marcher en groupe (club de marche).

Objectif : 3 x 10 minutes par jour, vers 10.000 pas

- Un tour du quartier avec le chien.
- Amener les enfants à l'école en marchant.
- Prendre les escaliers.
- Pour des petits trajets, choisir les pieds au lieu de la voiture.
- Choisir les parkings en périphérie.
- Faire un tour avec sa voisine.
- Aller chercher le journal.

10.000 pas, objectif santé

Comptez vos pas avec un podomètre
Le podomètre est un appareil qui enregistre le nombre de pas. Le chiffre qui apparaît sur l'écran correspond au nombre total de pas effectués.

Pourquoi utiliser un podomètre ?
Il permet de trouver le type de marche qui convient à chacun. Et, à la fin de chaque journée, on connaît le nombre de pas réalisés. On peut constater les progrès et, peut-être, décider de dépasser l'objectif de départ.

Où se le procurer ?
Les magasins d'électronique, les boutiques de sport et les magasins de type « grande surface » offrent des podomètres dont le prix varie entre 15 et 60 euros.

Ça marche pour vous ?

Demandez votre podomètre et sa grille d'utilisation pour gagner votre passeport « 100 % antirouille ».

Un podomètre, ça vous dope la motivation !

Kit accessible au prix de 10 euros (podomètre, guide, dépliants,...).

Jeu concours

En moyenne, quel est le nombre de pas à réaliser pour être en bonne santé ?

Les 10 premières réponses correctes bénéficieront d'un podomètre et d'un guide gratuit. Le formulaire est à renvoyer au : Service ESPACE Santé de la FMSS-FPS Rue de l'Université, 1 à 4000 Liège - Téléphone : 04/223.01.50 - Fax : 04.223.01.80 Site : www.espacesante.be - Courriel : espace.sante@euronet.be

Un réseau de 43 agences sur tout le territoire

Nous sommes toujours prêts de chez vous !

4540 AMAY
rue J. Wauters, 22 -085/31.41.62
Lundi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Mercredi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Samedi de 9hoo à 12hoo

4430 ANS
rue Jean Jaurès, 1 - 04/263.71.67
Lundi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Samedi de 9hoo à 12hoo

4920 AYWAILLE
Avenue Libert, 22 - 04/384.56.26
Mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Samedi de 9hoo à 12hoo

4100 BONCELLES
rue du Condroz, 74 - 04/330.96.92
Lundi de 10hoo à 12h30 - Le mardi et le jeudi de 14hoo à 18hoo - Le mercredi et le vendredi de 10hoo à 12h30 et de 13h30 à 18hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4032 CHENEE
rue Neuve, 18-22 - 04/365.01.26
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Jeudi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4170 COMBLAIN
Café Le Belle Vue
Jeudi de 8h45 à 12h30

4130 ESNEUX
rue du Vieux Thier, 9
04/380.49.20
Vendredi de 15h30 à 19hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4400 FLEMALLE
rue Bailly, 9
04/233.81.88 - 04/234.02.84
Lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mardi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi 9hoo à 12hoo

4400 FLEMALLE (TRIXHES)
Place E. Vinck, 1/3 - 04/275.27.43
Mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4620 FLERON
Avenue des Martyrs, 207
04/358.72.88
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Jeudi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4460 GRACE-HOLLOGNE
rue de l'Hôtel Communal, 45
04/231.28.42
Lundi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Jeudi de 13h45 à 16h30

4030 GRIVEGNEE
rue de Herve, 485 - 04/366.06.29
Mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4280 HANNUT
rue de l'Eglise, 10
019/51.05.82 -019/51.05.86
Lundi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4040 HERSTAL
rue Large Voie, 46/48
04/264.63.56
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Jeudi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4040 HERSTAL II
rue Croix Jurlet, 260 - 04/268.98.68
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4040 HERSTAL III
rue E. Muraille, 146 - 04/240.18.10
Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4500 HUY
rue de l'Apleit, 12
085/21.29.30 -085/23.19.91
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13 h 30 à 16 h 45 - Mercredi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4101 JEMEPPE
rue Aripette, 2 - 04/233.93.97
Lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mardi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4020 JUPILLE
Rue de Visé, 275 - 04/370.14.59
Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4000 LIEGE
rue de l'Université, 1 - 04/341.63.90
Lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 16h45 (sans interruption) - Mardi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 16hoo (sans interruption) -Samedi de 9hoo à 12hoo

4000 LIEGE
Place Saint Paul, 13 - 04/221.21.53
Lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4000 LIEGE
rue Ste Walburge, 132
04/226.77.66
Lundi de 8h45 à 12h30 - Du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4000 LIEGE
rue Saint-Nicolas, 351
04/225.09.89
Lundi de 8h45 à 12h30 - Du mardi du jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13 h 30 à 16h45 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4020 LIEGE
rue Douffet, 36
04/341.63.85 - 04/341.63.81
Lundi de 8h45 à 12h30 - Du mardi au jeudi de 8h45 à 16h45 (sans interruption) - Vendredi de 8h45 à 16hoo (sans interruption) - Samedi de 9hoo à 12hoo

4020 LIEGE-DROIXHE
Av. de la Croix Rouge, 138
04/342.90.68
Lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mardi et vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4630 MICHEROUX
Av. de la Résistance, 288
04/377.36.30
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Vendredi de de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4400 MONS-LEZ-LIEGE
rue E. Tiyoux, 7 - 04/234.12.61
Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45

4590 OUFFET
Rue Sauvenière, 16 - 086/34.56.40
Jeudi de 14hoo à 16h30

4102 OUGREE-HAUT
boulevard des Arts, 79
04/337.88.08
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mercredi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4680 OUPEYE
rue Roi Albert, 177 - 04/248.02.47
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Vendredide 8h45 à 12h30

4171 POULSEUR
rue des Ecoles, 30 - 04/380.30.91
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 e de 13h30 à 16h45 - Jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4690 ROCLENGE-SUR-GEER
rue de Brogniez, 15 - 04/286.22.46
Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 - Samedi de 9hoo à 12hoo

4000 ROCOURT
rue F. Lefebvre, 91 - 04/239.05.67
Lundi de 13 h 45 à 15 h 45 - Du mardi au jeudi de 13h45 à 16h30

4470 SAINT-GEORGES
rue J. Wauters, 48/8 - 04/275.67.29
Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4100 SERAING
rue C. Trouillet, 33
04/337.19.71 - 04/338.52.25
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mercredi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4100 SERAING
rue du Pairay, 10
04/337.24.45 - 04/337.24.54
Lundi et mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mercredi de 8h45 à 12h30 - Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13 h 30 à 16 h oo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4100 SERAING (Hôpital du Bois de l'Abbaye)
rue Laplace, 13 - 04/338.50.96
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mercredi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

4140 SPRIMONT
Fond de Leval, 23 - 04/382.13.77
Mardi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45

4600 VISE
Avenue Albert 1er, 2 - 04/379.10.34
Du lundi au mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Jeudi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4020 WANDRE
rue du Pont de Wandre, 16
04/362.13.36
Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Vendredi de 13h30 à 15h45

4520 WANZE
Chaussée de Tirlemont, 16
085/25.45.68
Mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4300 WAREMME
rue du Marché, 4
019/32.58.95 - 019/32.24.30
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mercredi de 8h45 à 12h30 - Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo - Samedi de 9hoo à 12hoo

4300 WAREMME
Avenue de la Résistance, 7
019/33.02.68
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 - Mercredi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16hoo

BLOC-NOTES

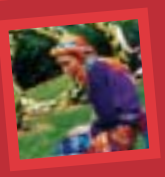

LES STAGES-VACANCES POUR LES JEUNES 2

DES VACANCES DE RÊVES.....4

VOYAGEONS ENSEMBLE... 5

LES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS 6

DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES QUI VEULENT DÉCOUVRIR LEURS DIFFÉRENCES : AVEC ET SANS HANDICAP 8

FAITES LE POINT SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL 9

UN ESPACE DE FORMATION ET D'EXPRESSION 9

LA MARCHE DES FEMMES CONTINUE 10

LE PRINTEMPS JEUNE PUBLIC 11

LES CONCERTS 12

LA CONDUITE AUTOMOBILE RESPONSABLE 12

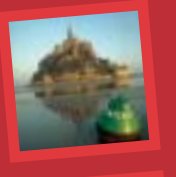

L'agenda des différents mouvements de la Mutualité Socialiste et Syndicale de Liège • Huy • Waremme **n°1** • Janvier 2005

BLOC-NOTES 2

LES STAGES-VACANCES JEUNES

Vacances de Carnaval et de Pâques

Théâtre

Grivegnée
Liège

Dans le cadre de "Vacances Réussies" en collaboration avec le service Jeunesse de la Ville de Liège. En collaboration avec le Théâtre Universitaire Royal de Liège.

Age : 12-16 ans

Dates :

- Carnaval du 7 février au 11 février 05 (Thème : Clowneries et Cie)
- Pâques du 29 mars au 2 avril 05 (Thème : Improvisation)
- Pâques du 4 avril au 8 avril 05 (Thème : Théâtre en mouvement)

Horaire : de 9h à 16h

Prix : 65 euros (membres FMSS/FPS) 85 euros (non membres)

Encadrement : Théâtre Universitaire Liégeois

Transport : A charge du participant - Externat - Repas non compris.

La pratique théâtrale ne forme pas qu'au théâtre : elle est aussi outil de découverte et de formation personnelles. Le théâtre est un art individuel qui se pratique en groupe. Le but premier d'un atelier ou d'un stage de théâtre est de donner à chacun les moyens d'exprimer sa sensibilité au sein d'une histoire collective. La créativité individuelle sera affinée et enrichie par l'exercice de différentes techniques théâtrales adaptées aux différentes tranches d'âge :

- *L'abord de l'aire de jeu, "l'espace-théâtre" : y trouver sa place et le faire vivre.*
- *Le travail de mouvement et d'utilisation du corps comme un langage.*
- *Le travail vocal et rythmique… et la musique.*
- *La création de personnages et de situations théâtrales.*
- *Dit et non-dit, texte et non texte.*

Au-delà de la technique, nous espérons que chaque atelier, chaque stage apportera à chacun un véritable enrichissement humain au contact du groupe et d'un travail axé sur la sensibilité.

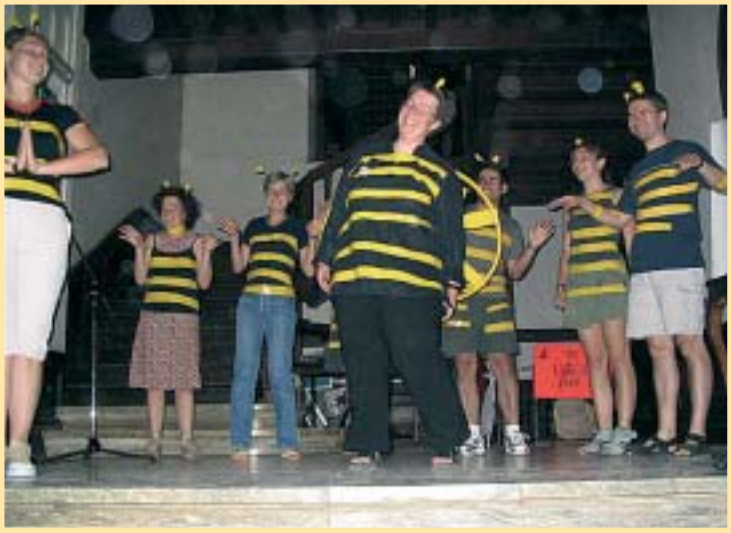

Vacances de Pâques

Escalade : autonomie en falaise

Les Grands Causses
France

En collaboration et avec un encadrement de la "Cordiante"

Age : 14-20 ans

Date : du 2 avril au 9 avril 05

Prix : 417 euros (membres FMSS/FPS) 500 euros (non membres)

Transport : Minibus - Au départ de Namur.

Logement : Gîte - Pension complète.

Plus qu'un stage, c'est ici tout un module d'activité qui est proposé. Il s'adresse aux jeunes qui désirent se perfectionner et acquérir une autonomie en falaise. Tout au long de cette formation, technique de sécurité et performances sportives seront travaillées afin que chaque participant soit à même de grimper en tête de falaises.

mjt espaces jeunes

Infos :
04 341 63 52
fmss.mjt@mutsoc.be

Vacances de Pâques

Rattrapage scolaire

Ferrières
Belgique

Age : Etudiant de niveau secondaire inférieur et supérieur.
Date : du 28 mars au 6 avril 05
Prix : 200 euros (membres FMSS/FPS)
283 euros (non membres)
Transport : A charge du participant.
Logement : Centre d'hébergement Bernardfagne à Ferrières.

Les stages se composent de 4 heures par jour de cours personnalisés (3 cours maximum - 1 professeur pour 2 étudiants). Durant les temps libres, une série d'activités vous seront proposées : sports, activités d'expression et de créativité, jeux.
***Attention :** l'inscription et l'acompte à ce stage n'impliquent pas nécessairement l'accès définitif à ce séjour. En effet, le nombre de professeur étant limité, certains cours ne peuvent pas être assurés.*

Vacances de Pâques

Voile : initiation et perfectionnement

Ile Monsin
Liège

Dans le cadre de "Vacances Réussies" en collaboration avec le service Jeunesse de la Ville de Liège. En collaboration et avec un encadrement de l'ADEPS
Age : 12-16 ans
Date : du 4 avril au 8 avril 05
Horaire : de 9h à 16h.
Prix : 68 euros (membres FMSS/FPS)
93 euros (non membres)
Transport : A charge du participant - Externat - Repas non compris.

Après cinq jours de stage vous pourrez être autonome et diriger votre bateau.
***Attention :** il est indispensable de posséder un brevet de natation (100m).*

Vacances de Pâques

Multiactivités

Grivegnée
Liège

Dans le cadre de "Vacances Réussies" en collaboration avec le service Jeunesse de la Ville de Liège.
Age : 12 - 15 ans
Date : du 4 avril au 8 avril 05
Horaire : de 8h30 à 17h.
Prix : 50 euros (membres FMSS/FPS)
75 euros (non membres)
Transport : A charge du participant - Externat - Repas non compris - Entrées et déplacements aux différentes activités comprises dans le prix.

Pour beaucoup les vacances représentent le dépaysement, la détente, la découverte, … Nous vous proposons de rencontrer tout cela à deux pas de chez vous. En effet Liège et ses environs offrent une palette d'activités aussi variées qu'originales. Au choix : initiation à l'escalade, squash, bowling, cinéma, visites de musées, piscine,…

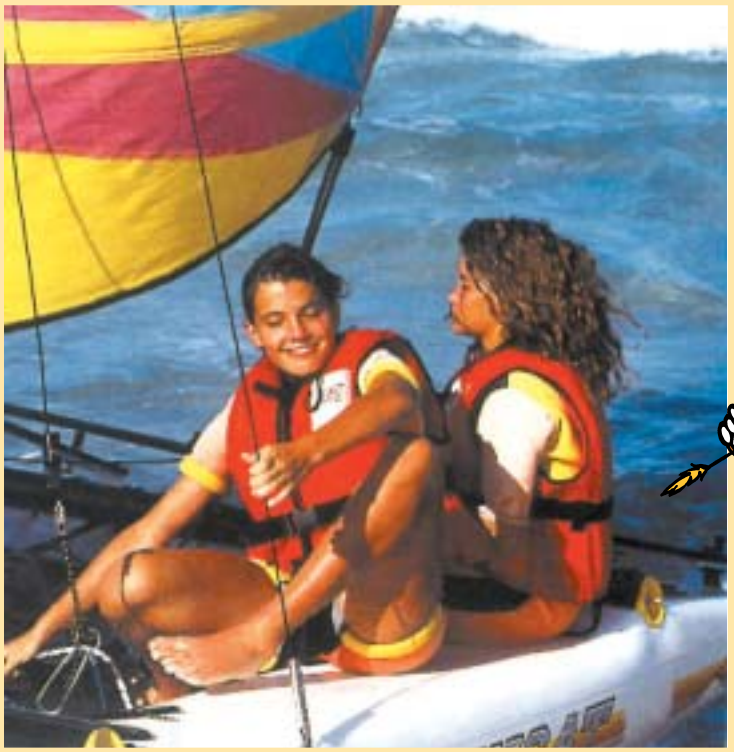

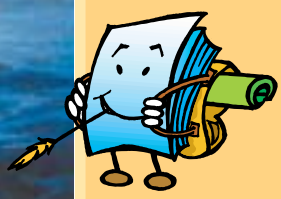

BLOC-NOTES 4

DES VACANCES DE RÊVE

Oostduinkerke à Pâques

Mer du Nord - Belgique

Age : 6-12 ans
Date : du 28 mars au 7 avril 05
Prix : 145 euros pour les 10 jours (*)
déplacement en car compris.
284 euros pour les non-affilié(e)s.
(*) Ces conditions s'adressent aux enfants à charge d'un(e) affilié(e) à la FMSS en règle de cotisations complémentaires.

C'est au Valeureux Liégeois que les enfants seront accueillis par notre équipe d'animateurs(trices).

Un séjour d'une dizaine de jours où ils leur proposeront une multitude d'activités allant -par exemple- de courses effrénées sur la plage ou dans les dunes, à l'organisation d'expositions d'objets, peinture… réalisés par les enfants lors des ateliers créatifs (comme peinture, terre à modeler,…), en passant par des moments plus calmes où, bien calés, ils écoutent de belles histoires pendant que d'autres jouent à des jeux de société…

Mais partir avec d'autres enfants, c'est aussi l'occasion de vivre en collectivité et donc d'apprendre à coopérer plutôt que de développer des comportements de type "chacun pour soi", à être plus tolérant plutôt que de juger, à discuter et se faire respecter plutôt que se bagarrer…

Enfin, nos vacanciers, petits et grands, sont encadrés par des animateurs(trices) issu(e)s de notre formation. Celle-ci est reconnue par la Communauté française.

En dehors des vacances scolaires, le Valeureux Liégeois reste ouvert aux associations diverses qui voudraient y organiser classes de mer, excursions scolaires, stages de formation… (dépliant sur demande).

Trois séjours de **détente pour les Seniors**

Hôtel Continental
La Panne - Belgique

Dates :
du 13 mai au 23 mai 2005
du 27 septembre au 8 octobre 2005
du 8 octobre au 17 octobre 2005
Prix :
Affiliés FMSS
420 euros chambre double
480 euros chambre single
Non affilié FMSS
460 euros chambre double
520 euros chambre single
Prix pour 1 jour de moins :
Affiliés FMSS
385 euros chambre double
445 euros chambre single
Non affilié FMSS
425 euros chambre double
485 euros chambre single

Le prix comprend : la pension complète (boissons non comprises), l'assurance annulation et le transport en car
Logement : en chambre double ou single avec sanitaires complets - Cuisine soignée - Accompagnement par une animatrice.
Ouverture réservations début février.

Deux semaines d'aventures en **Grèce**

Tu as 18 ans ou plus en juillet 2005,… tu penses avoir fait le tour des vacances Espace Enfance et Jeunesse,… Et bien non !!!
Une expérience unique s'ouvre à toi !

De quoi s'agit-il ? C'est simple …

Imagine : un petit groupe d'une dizaine de jeunes qui partent découvrir la Grèce pendant plus ou moins deux semaines cet été avec deux animateurs garants du bon déroulement du séjour. Jusque là, rien d'exceptionnel, me diras-tu ?
OK. Imagine maintenant des vacances style "guide du routard", c'est-à-dire des vacances du genre … où on se déplace et où on loge dans des auberges de jeunesse (moins chères), où on se dégote un petit resto sympa ou après avoir fait ses courses au marché, on casse la graine sur la place du village, où on prend le bus, le bateau, où on fait des rencontres,... bref, des vacances un peu différentes que celles que nous t'avons proposées jusqu'à présent - pour un prix abordable (c'est notre objectif). D'autant plus que nous essayerons de constituer ensemble un petit pécule de vacances …

Bref, si tu es intrigué, motivé et ensuite prêt à t'impliquer sérieusement dans ce projet, nous t'invitons à nous contacter auprès de Silvana Zilli au 04/341.62.80 pour le 1er mars 2005.

Au plaisir de construire peut-être ce super voyage à tes côtés.

La brochure du secteur Enfance et Jeunesse est sortie…

Contactez-nous pour la recevoir gratuitement !

SERVICE VACANCES de la F.P.S.

Infos :
04/341 62 80
fps.vac@mutsoc.be

Voyageons ensemble...

San Antonio de Calonge (Costa Brava - Espagne)

Voyage en car du 5 au 14 juin 2005 : 10 jours et 8 nuits en pension complète
Excursions guidées (comprises dans le prix) : Barcelone, Gérone, le jardin botanique du Cap Roig, le vieux San Antonio et son château, Palamos et son marché.
*A l'aller, vous logerez à Valence (F), à l'hôtel California***

Prix par personne :
en chambre double: 470 euros
supplément single : + 90 euros

Logement : Hôtel Rosa dels Vents*** à San Antonio de Calonge.
Le prix comprend : le voyage en autocar****, 1 nuit en pension complète à l'hôtel California**, 7 nuits en pension complète (boissons comprises) à l'hôtel Rosa dels Vents, les excursions, l'assurance annulation, les taxes et TVA.
Le prix ne comprend pas : l'assurance assistance (2,25 euros par jour et par personne),

Nos agences de voyage Amplitours seront présentes au Salon vert du 15 au 20 février dans la **halle 2 - stand 2207.**

Des **entrées gratuites** sont disponibles dans nos agences à partir du 24 janvier jusqu'à épuisement du stock.

Le Mont Saint-Michel et les Plages du débarquement

Voyage en car du 5 au 8 juillet 2005 : 4 jours et 3 nuits en demi-pension
Excursions guidées (comprises dans le prix) : Rouen (visite guidée à l'aller), Caen, Le Mont Saint-Michel, les plages du débarquement.

Prix par personne :
en chambre double: 250 euros
Supplément single : + 63 euros
Logement : Hôtel Logis de France**
Aire de la baie à Carentan.

Le prix comprend : le voyage en autocar****, 3 nuits en demi-pension à l'hôtel, les excursions mentionnées ci-dessus, une dégustation de cidre, les taxes et TVA.
Le prix ne comprend pas : l'assurance annulation et assistance (2,25 euros par jour et par personne), les boissons pendant les repas, les pourboires éventuels.

amplitours

Plus de renseignements dans nos deux agences :

83 rue Grétry
4020 Liège
Tél. :
04/340 50 40
Fax :
04/340 50 48
Courriel :
amplitours@mutsoc.be

13 place St Paul
4000 Liège
Tél. :
04/221 26 78
Fax : 0
4/221 22 67
Courriel :
stpaul.amplitours@belgacom.net

Les logis de Florianet (Quissac)

Vacances en voiture
Quissac (département du Gard) se trouve au coeur du midi de la France. C'est le point de départ idéal de nombreuses excursions vers la Camargue ou la Mer Méditerranée.

Dans tous les logements :
- living avec canapé lit 2 personnes
- coin à cuisiner avec plaques électriques et tous les ustensiles de cuisine.
- salle de douche avec WC
- terrasse avec mobilier de jardin

En plus dans :
- les studios Type 1 (pour quatre personnes) : deux lits d'une personne superposés dans un coin cabine
- les appartements Type 2 (pour quatre personnes) : chambres à coucher avec lit de deux personnes.
- les appartements Type 3 (pour six personnes) : chambres à coucher avec lit de deux personnes et deux lits d'une personne superposés dans un coin cabine.

Tarifs 2005 par semaine :

	Type 1	Type 2	Type 3
Du 26/03 au 09/04	310 euros*	370 euros*	425 euros*
Du 09/04 au 18/06	210 euros*	270 euros*	325 euros*
Du 18/06 au 02/07	250 euros	350 euros	400 euros
Du 02/07 au 03/09	330 euros	510 euros	570 euros
Du 03/09 au 17/09	250 euros*	350 euros*	400 euros*
Du 17/09 au 19/11	210 euros*	270 euros*	325 euros*

* = Deuxième semaine à moitié prix

4% de réduction sur tous les voyages pour les affiliés de la FMSS et de l'UMV.

5 BLOC-NOTES

enfance
LES ACTIVITÉS

BLOC-NOTES 6

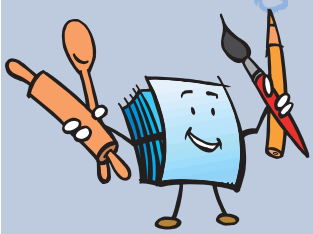

Accueil-Vacances

Les accueil-vacances et les stages Ampli Junior sont un espace entre parenthèses, où le temps suspend son vol ; et où votre enfant peut se reposer du rythme d'enfer et du stress de la réussite qu'il cottoie tout au long de l'année.

Un espace de choix, d'autonomie, d'échanges, de liberté… en toute sécurité.

Ampli Junior propose à vos enfants de 4 à 12 ans des loisirs actifs, éducatifs et participatifs valorisant échanges, rencontres et épanouissement.

Nos accueil-vacances sont agréés par l'ONE.

Age : 4-12 ans
Tarif unique : 5 euros par jour tous frais compris

Pâques

Chênée, dans les locaux du Centre Culturel de Chênée - 60, rue de l'église
Grivegnée, dans les locaux de l'Ecole communale de Belleflamme - 19, rue Demoitelle
Bovenistier, du 29 mars au 1er avril 2005 (4 jours) - dans la Salle La Bovinia, rue Mignolet, 78
Dates : du 29 mars au 1er avril 2005 (4 jours) et du 4 au 8 avril 2005 (5 jours) - inscription possible à la journée

Eté

Chênée, dans les locaux du Centre Culturel de Chênée - 60, rue de l'église
Dates : du 4 au 8 juillet 2005 (5 jours) et du 11 au 15 juillet 2005 (5 jours)

Oreye, Ecole Communale - rue Cité 20
Dates : du 4 au 8 juillet 2005 (5 jours)

Grivegnée, Ecole communale de Belleflamme - rue Demoitelle 19 (dans le cadre de l'opération « vacances réussies »)
Dates : du 18 au 22 juillet 2005 (4 jours) à l'exception du 21 juillet 2005 et du 25 au 29 juillet 2005 (5 jours)

Bovenistier, salle la Bovinia - rue Mignolet 78
Dates : du 18 au 22 juillet 2005 (4 jours) a l'exception du 21 juillet 2005

Rocourt, Ecole Communale - rue François Lefebvre 62 (dans le cadre de l'opération « vacances réussies »)
Dates : du 1er au 5 août 2005 (5 jours) et du 8 au 12 août 2005 (5 jours)

Avec l'aide du Ministère de la Communauté française, du Service de la Jeunesse de la Province de Liège, de la Ville de Liège - Echevinat de la Jeunesse, du FESC (ONAFTS), du Centre Culturel de Chênée, de l'école communale de Belleflamme, de l'école communale de Rocourt, du Comité FPS d'Oreye et du Comité FPS de Bovenistier.

Stage d'équitation "Aventures à Big l'Alloue City"

En collaboration avec l'asbl Aux Galops de l'Alloue
En matinée : équitation (de l'initiation au perfectionnement), jeux équestres, conduite d'attelage, soins aux chevaux…

En après-midi : grand jeu d'aventures dans une ambiance far-west, danses country, …

En fin de semaine : grand show cow-boy.

Age : 4-12 ans
Lieu : Manège de l'Alloue - rue de l'Alloue, 8 - 4400 Horion-Hozemont (Flémalle)
Horaire : de 9 à 16 h
Un accueil est toutefois possible ***uniquement*** pour les enfants des parents qui travaillent dès 7 h 30 et jusqu'à 18h
P.A.F. : 87 euros (5 jours) - réduction de 10% à partir du 2ème enfant de la même famille

Pâques

- du 28 mars au 1er avril 2005 (5 jours)
- du 4 au 8 avril 2005 (5 jours)

Eté

- du 4 au 8 juillet 2005 (5 jours)
- du 11 au 15 juillet 2005 (5 jours)
- du 25 au 29 juillet 2005 (5 jours)
- du 15 au 19 août 2005 (5 jours)
- du 22 au 26 août 2005 (5 jours)

Avec l'aide du Ministère de la Communauté française, du FESC (ONAFTS) et du Service de la Jeunesse de la Province de Liège

Attention !
Le nombre de places est strictement limité.
Les réservations sont indispensables.

AMPLI JUNIOR
A.S.B.L

Infos et réservations :
04 341 62 81
fmss.amplijunior@mutsoc.be

Camp Théâtre-Roulottes

En collaboration avec le Troupe de l'Ilot
Age : 9-12 ans
Dates : du 12 au 18 juillet 2005 (7 jours)
Prix : 200 euros
Infos et réservations : 04 341 62 81
fmss.amplijunior@mutsoc.be

Avec l'aide du Ministère de la Communauté Française, du Service de la Jeunesse de la province de Liège, et du FESC (ONAFTS).

Ludothèque Ampli Junior de Xhovémont

- *prêt de jeux et jouets tout public et jeu sur place*
- *animations scolaires à la demande*
- *centre de documentation sur le jeu et le jouet à destination des étudiants et des professionnels du secteur*
- *bourse aux jouets organisée le 29 avril 2005*
- *journée portes-ouvertes dans le cadre de la journée mondiale du jeu le 28 mai 2005*

Lieu : Boulevard Léon Philippet, 9 - 4000 Liège - Tél. : 04/225 23 84
Ouverture au public :

- le mardi de 15 heures à 18 heures
- le mercredi de 14 heures à 18 heures
- le jeudi de 15 heures à 18 heures
- le vendredi de 15 heures à 18 heures
- le samedi de 10 heures à 13 heures

En collaboration avec le groupe scoalire communal Xhovémont-Philippet avec l'aide du FESC (ONAFTS), du Ministère de la Communauté Française - secteur des CEC et de l'éducation permanente, du service de la jeunesse et du service des affaires culturelles de la province de Liège et de la Ville de Liège.

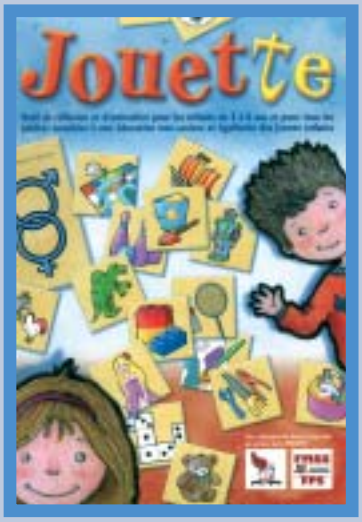

Jouette

Un outil pédagogique permettant d'aborder, avec des enfants de 5 à 8 ans, la problématique des stéréotypes « masculins-féminins » par le biais du jouet a été conçu et réalisé par Ampli Junior - FPS et est destiné aux professionnels de l'éducation.

Il est disponible moyennant réservation chez Ampli Junior pour la somme de 15 euros.
Infos :
Ampli Junior : 04 366 04 54
ou à la Ludothèque de Xhovémont : 04 225 23 84

Avec l'aide du Ministère de l'Emploi et du Travail, Direction de l'Egalité des Chances et du Ministère de la Communauté Française, dans le cadre du projet « Politique locale d'égalité des chances ».

BLOC-NOTES

DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES QUI VEULENT DÉCOUVRIR LEURS DIFFÉRENCES :

AVEC ET SANS HANDICAP

Stage de Pâques

Multisports

Unioc, mini-basket, streching, arts martiaux, acro-gym, athlétisme, sports de glisse… Sports d'équipe ou individuels, de plein air ou de salle, de ballon, de vitesse, d'endurance… pour faire du bien à son corps, pour s'amuser, pour découvrir la force d'une équipe, pour ***se*** *découvrir plus fort qu'on ne le pensait, pour passer une bonne semaine de vacances, pour rencontrer d'autres jeunes, tout simplement !*
Chaque participant aura le choix de son activité et l'occasion de tout essayer.

Age : 9-14 ans
Date : du 4 au 8 avril dans des locaux adaptés à Liège
PAF :
50 euros pour les affilié(e)s à la FMSS-FPS en ordre de cotisations
75 euros pour les non affilié(e)s
Inscriptions à partir du 1er février

Ateliers de cirque adaptés aux jeunes personnes différentes

Les jeunes sans handicap peuvent également s'y inscrire : ils y pratiqueront les techniques traditionnelles de cirque et en plus, ils porteront un regard neuf sur la différence.

On y fait de la jonglerie, des équilibres, des acrobaties adaptées, du travail de clown, de mime et automate… Dans l'esprit d'une troupe de cirque, toutes les différences se rencontrent pour un apprentissage ludique qui aboutit à de nouvelles compétences pour chacun…

Horaire :
le mercredi (sauf congés scolaires)
- 5-8 ans de 15h30 à 16h30
- 9-14 ans de 16h45 à 17h45
- plus de 15 ans de 18h à 19h30

Lieu : Haute École André Vésale - 19 rue Beeckman à Liège
PAF :
Le paiement s'effectue par cycle et est calculé par nombre de séances.
- 2 euros (de 5 à 14 ans) et 3 euros (plus de 15 ans) la séance pour les affilié(e)s F.M.S.S./F.P.S en ordre de cotisation
- 3,50 euros (de 5 à 14 ans) et 5 euros (plus de 15 ans) la séance pour les non affilié(e)s.

Un dimanche pour se faire plaisir

Une petite caméra maniable et sympathique, un câble qui la relie à un ordinateur, des idées plein la tête prêtes à se transformer en images virtuelles et on s'aperçoit qu'il n'y a rien de bien compliqué à tout ça !
Pour se détendre, s'amuser, échanger… rien de tel que nos rencontres du dimanche.
Chaque personne différente (0 à 99 ans) s'inscrit avec un ou plusieurs partenaires sans handicap mais si vous manquez de partenaire, contactez-nous, nous avons parfois des demandes d'autres "isolés".

Date : le 20 février de 10 à 16h
Lieu : dans les locaux du Créahm - 6 quai Saint Léonard à Liège.
PAF par participant-e :
5 euros pour les affilié-e-s à la FMSS-FPS en ordre de cotisations
8 euros pour les non affilié-e-s
Inscriptions jusqu'au 1er février
Notre prochain Dimanche pour se faire plaisir : le 17 avril, bloquez la date !

"Quel cirque !"
ASPH
36 rue Douffet
4020 Liège
Tél. : 04/341 63 06
(en matinée uniquement)
Courriel :
quelcirque@fmssliege.be

A.S.P.H.

Faites le point sur votre avenir professionnel...

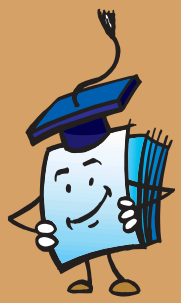

Nouvelle année, nouveaux projets

Si vous avez envie ou besoin de faire le point sur votre avenir professionnel, vous pouvez vous adresser à l'ASBL Retravailler à Liège pour pratiquer un Bilan de compétences et répondre aux questions qui vous occupent :

Comment mettre mes compétences en valeur ?
Quel métier exercer ?
Quelle formation choisir ?
Comment m'y prendre pour trouver un travail ?....

Téléphonez aux heures de bureau !
Prochain module :
du 9 mars au 24 juin 2005
Séance d'information : le lundi 28 février 2005 à 9h30

Infos :
75, rue des Champs
4020 Liège
Tél. :
04/341-24-24

Un espace de formation et d'expression

De la parole aux textes : deux recueils à découvrir

Les écoles des FPS de Liège - Enseignement de Promotion Sociale- inscrivent parmi leurs priorités un accueil de qualité, une écoute et une pédagogie de projets destinée à rendre l'étudiant(e) acteur(trice) de sa formation.
Depuis plusieurs années, les projets mis en place ont permis de rendre compte de la nécessité d'offrir à chacun un espace d'expression.

Enfance... nuit et folie... thèmes proposés aux ateliers d'écriture organisés et encadrés par Luc Baba, enseignant à l'école et par ailleurs romancier.
Deux livres recueillent les textes des étudiants et retracent le cheminement de ces projets :
« J'ai mal au cœur d'amour » et « Nuit & Folie ».
Ces deux recueils sont disponibles aux écoles FPS.

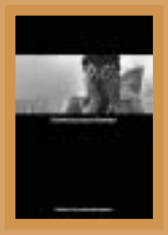

Infos :
Ecoles FPS
Ans-Liège-Seraing
Rue Darchis, 20
4000 Liège
04/223.13.74
04/223.68.61

Quai du Longdoz, 22
4020 Liège
04/223.02.53

Ecoles FPS
Hannut-Waremme
Rue de Huy, 28 C
4300 Waremme
019/32.52.32

Extrait :

« C'est si beau de croire, de rêver
De ces enfers, mon amour pourra me sauver
Pour ne pas m'éveiller dans l'ignorance
J'essaie d'émerveiller ma confiance »

G.V.

Avec le soutien du Fonds Social Européen (Programme d'initiative communautaire EQUAL)

9 BLOC-NOTES

BLOC-NOTES 10

LA MARCHE DES FEMMES CONTINUE

Journée Internationale des Femmes

Suite à la **Marche Mondiale des Femmes** en 2000, la **Coordination "Femmes-Hesbaye**" a continué à organiser des actions, chaque année, dans le cadre de la journée du 8 mars. Les thèmes abordés par la dizaine d'associations membres de la coordination sont **la pauvreté et les violences faites aux femmes**.

Des revendications, des rencontres, des animations,... et en 2005 ?

Le week-end des **4 et 5 mars 2005** a été choisi pour proposer un programme intéressant, festif,... plein de découvertes et d'"humour décapant". Voyons un peu ...

Spectacle (universel) de théâtre : "Les souvenirs de la dame en noir"

de et avec Maïmouna Gueye.

Maïmouna, c'est cette femme en deuil d'elle-même, qui parle beaucoup de son corps et de l'absence de son corps. Elle porte également le deuil de tous ces flashes de vie dont elle parle pendant une heure ; de toutes ces femmes qui souffrent et qui vivent des horreurs en Afrique comme en Europe.

Deux représentations : **vendredi 4 et samedi 5 mars en soirée**

Réservations : Centre Culturel de Waremme : 019/58.75.23

Ateliers-Animations

en tout genre le samedi 5 mars après-midi :

- initiation et spectacle de djembé
- présentation des actions des différentes coordinations de la province de Liège
- lancement de la charte mondiale des femmes pour l'humanité
- distribution de jonquilles et revendications régionales
- stand "Commerce équitable" des MDM Oxfam

Renseignements :
Jocelyne Dejardin - 04/341 62 84
fpsliege@fmssliege.be

La fête des femmes à Flémalle

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des femmes, les FPS de Flémalle proposent deux spectacles de la Cie Maritime au Centre culturel :
pour les jeunes **le 4 mars après-midi**
"Appels en absence"
pour les adultes **le 5 mars en soirée**
"6 fois par mois"

Renseignements et réservations : 04/275 55 15

Ce que les femmes voient et pensent des femmes… en sculptures !

Pour lancer la Marche mondiale des femmes 2005... Des revendications ! De la créativité ! Des actions !
En lien avec les valeurs de la Marche, des ateliers créatifs sont proposés à des groupes de femmes (ou à des femmes qui ne font partie d'aucun groupe, dont les doigts démangent et qui sont prêtes à se regrouper), en janvier et février pour réaliser des "sculptures" à partir de leurs perceptions des femmes : réalistes, idéalisées, caricaturales, non conformistes…
L'ensemble des sculptures sera exposé à partir du **9 mars** à Liège.

Qui organise ces ateliers ?

Plusieurs associations liégeoises de femmes, dont les Femmes Prévoyantes Socialistes qui sont membres de la Coordination liégeoise Marche mondiale des femmes.

Qu'est-ce que la Marche des femmes ?

Geste d'affirmation, action pacifiste, mouvement de solidarité, diversité du mouvement, alternatives et revendications contre la pauvreté et la violence, détermination des femmes à changer le monde… la marche de l'an 2000 a regroupé plus de 4000 groupes de femmes issus de plus de 150 pays. Pour la première fois, à l'échelle planétaire, des milliers de femmes se sont faites bâtisseuses d'un magnifique événement collectif. Toutes celles qui y ont participé s'en souviennent, ça a été extraordinaire, percutant, gai, émouvant, drôle, motivant, enrichissant… et ça a fait bougé les choses. Alors, on remet ça en 2005. Soyez les bienvenues pour faire encore plus extraordinaire !

La Coordination liégeoise

s'est créée en 1999, à l'occasion de la préparation de la Marche mondiale 2000. Elle continue aujourd'hui de rassembler une trentaine d'associations dans l'objectif de maintenir le mouvement initié par cette Marche : la solidarité des groupes de femmes dans la lutte pour l'égalité hommes-femmes, le refus de la violence, le développement et la paix... A Liège, la Coordination poursuit ce mouvement en se basant sur la plate-forme de revendications spécifiquement liégeoises rédigée en commun, en assurant la diffusion de l'information entre les groupes, la concertation sur des dossiers politiques, l'interpellation des élus et des décideurs politiques et en menant des actions sociales et/ou culturelles communes...

Infos : clmmf@barricade.be

FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES

FORMATION · ACTION · MILITANTISME

Des spectacles variés, riches en découverte

Le Printemps Jeune Public

Date : du 23 mars au 16 avril 2005
Les acteurs majeurs de la vie culturelle liégeoise et Ampli Junior asbl (centres culturels Les Chiroux et Chênée, le Forum, La Courte Echelle, Le Moderne, le Centre Dramatique de Wallonie, Les Ateliers de la Colline, les Jeunesses Musicales, les Ateliers d'art contemporain,…) se mobilisent et organisent ensemble un mois de spectacles "Jeune Public". Cette diversité de lieux pour les manifestations ne serait rien sans diversité de styles. En effet, chaque enfant pourra découvrir le théâtre comme il l'entend, d'une manière intime ou spectaculaire. Programmation sur mesure garantie…

Cette **quatrième édition** débutera le 23 mars à 15h au Théâtre de la Place avec le spectacle "Faits d'hiver", par la Compagnie Sac à dos. Un moment magique à partager tous ensemble.

Mais c'est surtout "Le Printemps fait la fête" le samedi 26 mars de 14 à 20h (entrée gratuite). Au programme de cette journée, des spectacles de rue, des animations pour les enfants… soit une multitudes d'activités pour ouvrir cette quatrième édition en beauté!

Le Printemps vous propose pendant un mois 11 spectacles et 5 stages pour petits et adolescents. Un programme varié, riche en découverte, et rempli de rythme.

Le 16 avril, le spectacle « le petit bal perdu de Bourvil » par la Compagnie L'yonne en scène clôturera cette édition au Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (Parc de la Boverie)

Des spectacles pour tous les jeunes

Grâce à:

- une politique de prix d'entrée très démocratique:

6 euros par spectacle
5 euros par groupe de 10 personnes par spectacle

- un partenariat avec le dispositif "Article 27" des CPAS du grand Liège

En bref Le Printemps Jeune Public, c'est:

- onze spectacles dont une création et …
- trois stages
- un concept en constante évolution
- un partenariat qui s'élargit sans cesse pour offrir à notre public des spectacles variés
- soit un mois de spectacles et de stages pour les enfants et adolescents

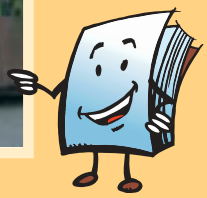

Pour la programmation complète, les lieux, les horaires, toutes les informations… PAC ASBL : 04/221 42 10 ou le site www.pac-g.be dès le 1er mars !

BLOC-NOTES 12

LES CONCERTS

Réduction de 2,50 euros pour les possesseurs de la carte MJT 2005. Le prix comprend : le transport allé-retour en car ainsi que l'entrée au concert.

Muriel Robin
Le 3 mars 2005
1ère cat. : 62 euros
2ème cat. : 59 euros

Laura Pausini
Le 4 mars 2005
2ème cat. : 57 euros

Billy Crawford
Le 8 mars 2005
58 euros

Calogero
Le 15 mars 2005
54 euros

De Palmas
Le 19 mars 2005
53 euros

Francis Cabrel
Les 2 et 3 avril 2005
63 euros

Star Academy
Les 13 et 14 mai 2005
56 euros

André Rieu
Le 15 avril 2005
1ère cat. : 86 euros
2ème cat. : 76 euros
3ème cat. : 66 euros

Michel Jonasz
Le 19 mars 2005
1ère cat. : 68 euros
2ème cat. : 64 euros

LA CONDUITE AUTOMOBILE RESPONSABLE

Drive Mut

La conduite responsable et accessible à tous. Pour le permis, la filière libre est la solution la moins chère. Mais après deux échecs c'est fini. Les grosses dépenses commencent...

Pour réussir en filière libre, Drive Mut met toutes les chances de votre côté : vous bénéficiez d'un apprentissage assisté à très petit prix.

Drive Mut n'est vraiment pas une auto-école.

Drive Mut c'est 20h de cours théoriques pour 30 euros.
Ces cours s'adressent à toute personne âgée de 17 ans et 9 mois minimum, affiliée à la FMSS/FPS et en ordre de cotisations complémentaires.

Collez ici votre vignette de mutuelle

Profession

Téléphone

❑ **Je désire m'inscrire** à une session de 20 heures de cours théoriques et m'engage à payer la somme de 30 euros TVAC.

Je choisis la session :

Liège
❑ du 14 au 18 février 2005 de 17h à 21h
❑ du 14 au 18 mars 2005 de 17h à 21h
❑ du 4 au 8 avril 2005 de 15h à 19h

❑ **Seraing** du 7 au 11 mars 2005 de 17h à 21h
❑ **Herstal** du 11 au 15 avril 2005 de 17h à 21h
❑ **Huy** du 28 février au 4 mars 2005 de 17h à 21h
❑ **Chênée** du 21 au 25 février 2005 de 17h à 21h

L'ASBL organisera également d'autres sessions par la suite.

Bulletin d'inscription à renvoyer à MJT Espaces Jeunes 36, rue Douffet - 4020 Liège

mjt espaces jeunes

DRIVE MUT

Infos :
04 341 63 52
fmss.mjt@mutsoc.be

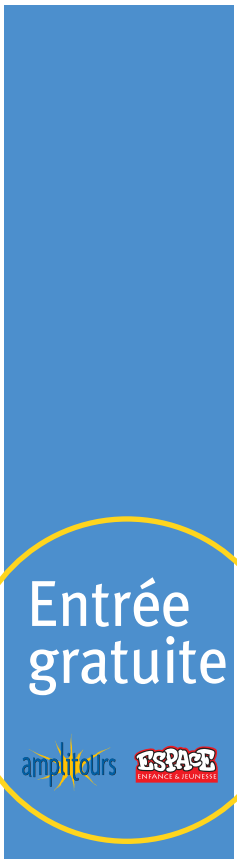

Retrouvez nos agences de voyage Amplitours **halle 2 - stand 2207** et notre service Espace Enfance et Jeunesse **stand 2213-2211.**

Des **entrées gratuites** vous seront offertes jusqu'à épuisement des stocks, **à partir du lundi 24 janvier**, en appelant au 04/341 63 37 ou 04/341 63 39.

Retrouvez-nous sur le stand **B5** dans la zone prévoyance (à gauche en entrant).

Des **entrées gratuites** vous seront offertes jusqu'à épuisement des stocks, **à partir du lundi 21 février**, en appelant au 04/341 63 37 ou 04/341 63 39.

Venez y découvrir notre nouvel avantage naissance !

Des **entrées gratuites** vous seront offertes jusqu'à épuisement des stocks, **à partir du lundi 31 janvier**, en appelant au 04/341 63 37 ou 04/341 63 39.

Optique Point de Mire

prix spécial*

-30% jusqu'à 18 ans

-20% pour les 18 ans et plus

sur les montures, verres et lentilles

- *Un vaste choix parmi les plus grandes marques*
  Lacoste, Disney, Chevignon, Nina Ricci, Ray-Ban, Le coq sportif,...
- *Les conseils de professionnels*
- *Une garantie d'un an contre tout vice de fabrication de la monture*

à **Micheroux**	à **Seraing**	à **Liège**
288, avenue de la Résistance	286, rue de Tavier	311, rue Saint-Nicolas
Tél. : 04/362 34 05	**Tél. : 04/336 06 29**	**Tél. : 04/226 61 23**

*pour tout affilié de la FMSS en ordre de cotisation d'assurance complémentaire.